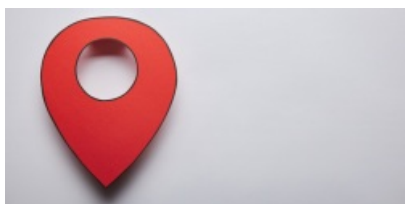


Apprentissage du français : les Carif-Oref garants de la visibilité de l'offre de formation

06 Juin 2019



© Adobe Stock

Enrichie par près de trois ans de travail collaboratif, la cartographie du réseau des Carif-Oref facilite la connaissance et l'orientation vers les formations liées à l'apprentissage et la maîtrise de la langue française.

Le Réseau des Carif-Oref (RCO) accompagne ses membres, depuis 2016, dans la réalisation de la [cartographie nationale de l'offre linguistique](#) [1], dans le cadre d'un appel à projet national financé par la Daaen (Direction de l'accueil, de l'accompagnement des étrangers et de la nationalité). Le référencement de l'offre de formation relative à l'**apprentissage du français** à destination du **public primo-arrivant accompagné par l'Ofii** (Office français de l'immigration et de l'intégration) en est un élément structurant.

Depuis le lancement du projet, les référents désignés par chaque Carif-Oref sont mobilisés pour harmoniser leurs pratiques de référencement, piloter les référencements d'actions liées à des dispositifs financés sur marchés publics, développer l'intégration des certifications liées au maintien et à l'amélioration de la langue et outiller les prescripteurs intervenant auprès des publics primo-arrivants et réfugiés.

Référencer l'offre

Ce travail permet d'afficher aujourd'hui près de 15 000 sessions de formation sur le territoire national et les territoires ultramarins, mettant en lumière :

- les parcours de progression linguistique liés au **Contrat d'intégration républicaine** (CIR), marché public 2019/21 piloté par les directions départementales de l'Ofii permettant l'atteinte des niveaux A1, A2, B1, soit 1 302 sessions ;
- les offres complémentaires liées au CIR, comprenant les 550 sessions d'**Ouvrir l'Ecole aux Parents pour la Réussite des Enfants - OEPRE** et les 537 sessions d' **Ateliers Socio-Linguistiques - ASL** ;
- l'offre des régions, de Pôle Emploi et des Opco (POEC), des Conseils départementaux ;
- l'offre de formation non conventionnée mobilisable tout au long de la vie, donc pendant et à l'issue du parcours d'intégration, notamment pour les salariés et demandeurs d'emploi pouvant activer leur **Compte personnel de formation (CPF)** sur les [certifications de français](#) [2].

Informier, outiller et professionnaliser

Les exigences de sécurisation de parcours linguistiques pour les signataires du CIR et d'articulation avec les offres de formation complémentaires (OEPRE, ASL) sont fortement sous-tendues par les politiques territoriales au service de l'intégration des primo-arrivants et réfugiés. Les services de l'Etat (DRJSCS, DDCS, Direccte) travaillent en étroite collaboration avec les directions de l'Ofii afin de faciliter l'identification des actions et leur complémentarité.

Les Carif-Oref sont régulièrement associés à des **présentations territoriales** de la cartographie nationale, s'appuyant sur la possibilité de sélectionner une région et de filtrer les offres selon le niveau du Cadre européen commun de référence (CECR) et l'éligibilité au CPF. La liste résultante des sessions assortie d'informations sur l'action, l'organisme dispensateur et le lieu, garantit une information exhaustive sur l'offre référencée.

A la rentrée, une évolution de la cartographie permettra une approche régionale avec **géolocalisation des sessions** et intégration des filtres, pour mieux partager la connaissance de l'offre et professionnaliser les acteurs en charge de l'information et de l'accompagnement de ce public, mais aussi le Service public de l'emploi, les structures d'hébergement, ainsi que les associations, coordinations linguistiques et opérateurs liés à l'intégration socio-professionnelle.

